

**UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION
FOR AFRICA**



**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE**

BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Relevé des conclusions et recommandations

**DOUZIEME SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DES EXPERTS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

12-13 novembre 2009, Ouagadougou, Burkina Faso

1 INTRODUCTION

1. La Douzième réunion du Comité Intergouvernemental des Experts (CIE) de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue du 12 au 13 Novembre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso. Au cours de cette réunion, les experts des Etats membres ont focalisé leur attention sur la question de la sécurité alimentaire dans la sous région, thème principal de cette réunion statutaire.
2. Ont participé à cette réunion, les délégués du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Togo. Les organisations intergouvernementales suivantes ont été aussi représentées: la Commission de la CEDEAO, l'ALG, la BIDC et la BCEAO.
3. Quatre allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture, à savoir, l'intervention du Directeur par intérim du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, le discours du président du CIE sortant, les mots de bienvenue du Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Burkina Faso, et le discours d'ouverture officielle du Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances.
4. Dans son allocation, le Directeur par intérim du Bureau a exprimé la gratitude du Secrétaire Exécutif à son Excellence M. Blaise Compaoré, Président du Faso, pour l'intérêt qu'il a toujours manifesté à l'égard de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et a souhaité la bienvenue à tous les participants représentant les Etats membres et les OIG.
5. Il a ensuite rappelé que les performances récentes des Etats membres obtenues grâce à l'effet conjugué de l'environnement international favorable, des réformes macroéconomiques et des progrès en matière de gouvernance, de paix et de sécurité se trouvent aujourd'hui compromises du fait des récentes crises internationales. Il a donné un aperçu du programme de la réunion et a invité les experts à participer activement aux travaux.
6. Dans son intervention, le délégué du Niger, Président sortant du CIE, a dressé un bilan de ses deux années de présidence au cours desquelles a-t-il dit, le Bureau a produit des recommandations pertinentes pour le renforcement des économies de la sous région ouest africaine. Après avoir précisé son rôle tout au long de son mandat, il a demandé à son successeur de prendre le relais tout en l'assurant de sa collaboration.
7. Le coordonnateur résident du système des Nations Unies au Burkina Faso a souhaité la bienvenue aux participants, au nom des chefs d'agence du système des Nations Unies au Burkina Faso et en son nom propre. Il a salué la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique pour ses actions en matière d'intégration régionale. Le Coordinateur a ensuite

montré la pertinence du thème du CIE 12. Se basant sur les actions non concertées des Etats membres face aux récentes crises alimentaires, il a invité les experts à une réflexion qui intègre la dimension régionale dans la résolution de cette crise. Il a fini son intervention en proposant la mise en place d'un réseau de partage de connaissance entre la CEA et les autres organisations des Nations Unies pour la dissémination des résultats des assises du CIE 12.

8. Ensuite, il est revenu au Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, représentant le Ministre de prononcer son discours d'ouverture. Dans son allocution, le Conseiller technique a d'abord remercié la CEA pour avoir choisi une fois encore de tenir ses assises statutaires au Burkina Faso. Il a salué le rôle que joue la CEA dans l'intégration régionale avant d'insister sur la nécessité de trouver des réponses régionales aux crises qui frappent l'Afrique de l'Ouest. Il a salué la pertinence des réflexions régionales sur la sécurité alimentaire et les politiques minières, réflexions dont il est sûr de l'aboutissement compte tenu de la qualité de la participation. Se référant au thème principal du CIE 12, à savoir la sécurité alimentaire, il a donné un aperçu de l'expérience du Burkina en la matière. Il a aussi mis l'accent sur l'importance d'un autre sujet important inscrit à l'ordre du jour à savoir la politique minière et le développement en Afrique de l'Ouest. Tout en saluant la qualité des participants, il les a exhortés à faire des recommandations sur la dimension régionale qui pourrait renforcer les actions nationales en cours sur cette question. Il a alors déclaré ouvert la réunion

Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour

9. La réunion a été conduite par un Bureau dirigé par le Burkina Faso, Président entrant. Il a été assisté dans ce rôle par la Gambie, vice Président du Bureau et le Togo, rapporteur du Bureau.
10. Les délégués ont adopté l'ordre du jour ci-après, centré sur l'examen des rapports statutaires soumis à leur appréciation par le Bureau.

- i. Cérémonie d'Ouverture

- ii. Election du Bureau

- iii. Adoption du programme de travail

- iv. Revue des rapports statutaires

- a. Rapport sur l'Exécution du programme de travail du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest
- b. Rapport sur les Conditions Economiques et Sociales en Afrique de l'Ouest
- c. Rapport sur la Mise en Œuvre des Agendas Régionaux et Internationaux : le Partenariat Mondial pour le Développement en Afrique de l'Ouest (OMD8)

- v. Rapports des OIGs
- vi. Notes d'information
- vii. Conférence débat sur « Les Défis de la Mise en Place d'une Politique Minière Orientée vers le Développement en Afrique de l'Ouest
- viii. Revue et adoption du rapport et des recommandations de la réunion
- ix. Questions diverses
- x. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
- xi. Cérémonie de clôture

11. Après délibérations, les experts des Etats Membres se sont mis d'accord sur les points suivants

2 REVUE DES RAPPORTS STATUTAIRES

2.1 Rapport sur l'Exécution du programme de travail du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest

12. Le Secrétariat a présenté le rapport d'activités du Bureau en mettant l'accent sur les activités réalisées au cours de la période allant de la onzième session du CIE tenue en juin 2008 à juillet 2009 et sur les grandes lignes du programme de travail 2010-2011
13. Les délégués ont pris note des informations fournies et ont félicité la CEA pour le travail accompli au cours de la période. Ils ont également apprécié la pertinence du programme de travail 2010-2011. Ils ont demandé les éclaircissements sur la relation entre le programme de travail 2010-2011 et le programme pluriannuel de coopération avec la CEDEAO.
14. Ils ont alors recommandé à la CEA: (i) de tenir compte de l'importance des questions minières dans la sous région pour introduire dans son programme une activité pouvant préparer les Etats aux négociations minières avec les partenaires/investisseurs pour une plus grande contribution des ressources minières au développement, (ii) de mobiliser rapidement les ressources en vue d'organiser le forum sur les échanges entre les Etats enclavés et les Etats côtiers en 2010, compte tenu de l'importance du sujet pour les échanges sous régionaux. (ii) la mobilisation des ressources pour répondre aux sollicitations spécifique des Etats au cours du biennium, et (iii) de veiller à une convergence entre le programme de travail 2010-2011 et le programme de coopération avec la CEDEAO en vue d'une plus grande synergie des actions des deux institutions.

2.2 Rapport sur la Mise en Oeuvre des Agendas Régionaux et Internationaux : le Partenariat Mondial pour le Développement en Afrique de l'Ouest (OMD8)

15. Après la présentation du rapport par le secrétariat, les participants ont apprécié la richesse des informations contenues dans le document. Par la suite, ils ont fait des observations dans le but de bien comprendre les analyses et aussi contribuer à améliorer davantage la qualité des recommandations faites.
16. Les deux premières observations ont porté sur la source des données utilisées. Des clarifications ont été faites pour dire que la principale source des statistiques pour les analyses sur le suivi de la mise en œuvre des OMD est la Division des statistiques des Nations Unies. Le secrétariat a également porté à la connaissance des participants que certaines agences des Nations Unies ont une très grande responsabilité pour les statistiques sur certains OMD. C'est le cas de l'UNESCO pour les données sur l'éducation, l'OMS pour les données sur la santé.
17. Il a été aussi question que la conditionnalité de la gouvernance dans les pays bénéficiaires de l'assistance de la communauté internationale devienne même un frein à la marche vers la réalisation des OMD. Les participants ont déploré le fait que les donateurs ne soient pas également animés d'un souci de gouvernance dans la procédure d'octroi de l'aide. Ceci devrait se faire en terme d'harmonisation des conditions d'aides et d'alignement de l'aide sur les priorités de développement des Etats bénéficiaires. Toutefois, les délégués ont reconnu que la bonne gouvernance doit également prévaloir dans la mobilisation des ressources internes.

2.3 Rapport sur les Conditions Economiques et Sociales en Afrique de l'Ouest – Conditions économiques

18. Le Secrétariat a présenté le rapport sur les conditions économique et social en Afrique de l'Ouest en 2008 et 2009 qui a été marqué au plan international par la plus grande crise financière et économique depuis les années 1930, la crise alimentaire toujours d'actualité et l'émergence de risques accrus sur la stabilité politico-sociale en Afrique de l'Ouest. Ces évolutions qui se sont traduites par un recul du rythme de la croissance sous-régionale de l'ordre de 3,2% en 2009 contre 5% en moyenne les années antérieures, ont permis de remettre l'accent sur l'un des paradoxe du schéma de développement de la sous région qui malgré une forte dotation en terres et en eaux, dépend de l'extérieur pour ses besoins alimentaires.
19. Le Secrétariat a fait alors des recommandations de politiques économiques portant sur i) le recentrage des efforts sur le secteur primaire agricole, véritable niche de croissance avec des liaisons intersectorielles fortes sur le reste de l'économie ; ii) le chômage et le sous emploi des jeunes qui constituent l'une des préoccupations sociales majeures ; iii) l'intensification des

efforts d'assainissement des finances publiques appuyée par une bonne gouvernance politique et économique ; et iv) la consolidation de la stabilité politico-sociale, indispensable à tout développement économique et social.

20. Les délégués ont félicité la CEA pour la qualité du rapport et la pertinence des recommandations présentées. Ils ont fait des contributions pour son amélioration en terme de mise à jour des données et informations. Ils ont noté que la professionnalisation constitue un élément essentiel dans la recherche d'options pour la résorption du chômage et du sous-emploi des jeunes. Ils ont également noté que la bonne gouvernance politique et économique constitue un outil indéniable à la lutte contre l'évasion fiscale. Le recentrage sur la filière agro-alimentaire reste une option au développement de la sous région.

21. A la suite des discussions, les participants ont recommandé que :

- i) la CEA approfondisse la réflexion sur la professionnalisation des jeunes et conseille les Etats et la sous-région sur les dispositifs à mettre en place pour l'insertion et l'accompagnement des jeunes dans le tissu économique et social;
- ii) La CEA collecte et mette à la disposition des Etats les bonnes pratiques en matière de réduction d'évasion fiscale pour les accompagner dans l'amélioration de leur espace budgétaire en vue de faire de la mobilisation des ressources internes la base de leur développement;
- iii) Les pays accroissent le niveau et la qualité des dépenses publiques en agriculture conformément à l'objectif de Maputo de 10% au moins des dépenses publiques à allouer à l'agriculture.
- iv) Les pays orientent les investissements publics vers la maîtrise de l'eau, le système foncier, la formation des acteurs, et la mise en place d'un cadre incitatif pour l'émergence d'une filière agricole commerciale compétitive.

2.4 Rapport sur les Conditions Economiques et Sociales en Afrique de l'Ouest – Partie thématique : La sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

22. Au cours des discussions qui ont suivi la présentation, les participants ont exprimé l'intérêt pour la sous-région de promouvoir une forme d'entreprenariat agricole pour répondre aux problèmes de production. Ils ont en outre relevé certaines contraintes majeures notamment : l'utilisation des fertilisants, les effets du changement climatique et la nécessité de sauvegarder l'agriculture paysanne.

23. Au terme des discussions, les participants ont félicité la CEA/BSR-AO et ont recommandé qu'à court terme, les Etats membres renforcent leurs appuis à la filière paysanne de production des produits alimentaires, notamment en réorganisant les services de vulgarisation agricoles (en ressources humaines qualifiées), et les circuits de collecte, de stockage et de

commercialisation des productions paysannes afin d'amoindrir les pertes après production qui aggravent le problème de la sécurité alimentaire.

3 Autres points de l'ordre du jour

3.1 Note d'informations

24. Quatre notes d'information ont fait l'objet de présentation: (i) le rôle des gouvernements locaux dans la réalisation des OMD, (ii) la journée africaine de la statistique célébrée le 18 novembre de chaque année, (iii) la réponse sous régionale à la crise financière internationale et (iv) les préparatifs du troisième forum des affaires de la CEDEAO.

3.2 Table ronde sur les défis de la mise en place d'une politique minière orientée vers le développement

25. Trois communications ont été faites. Alors que la première communication intitulée « élaboration d'une politique minière orientée vers le développement en Afrique de l'Ouest » a planté le décor en donnant un aperçu général des conditions d'élaboration d'une politique minière orientée vers le développement en Afrique de l'Ouest, les deux autres ont été consacrées au cas spécifique du Burkina Faso et à celui du Liberia.

26. Les délégués ont recommandé : (i) le développement de politiques harmonisées pour répondre aux contraintes environnementales et aux attentes des communautés riveraines (ii) l'amélioration des capacités des services gouvernementaux en charge des problèmes environnementaux, (iii) à la CEA d'aider les Etats à développer leur capacité de négociation, de servir comme plate forme d'échange d'informations et d'aider les pays à élaborer des politiques minières orientées vers le développement, (iv) à la CEDEAO de faciliter les synergies en matière de ressources humaines entre les Etats et de leur offrir des opportunités d'échanger leur bonnes pratiques.